



**J. CAUSSE
& ASSOCIÉS**

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

Administrateurs

J.C. Germain
J. Drevetton
B. Causse
F. Moretti

Mandataires

M. Pedrolì
L. Paciello
S. Duplex
P. Fullana
P. Germain
O. Germain
N. Seguin

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

Association d'Intérêt Général

BP 19

Mas de Beaulieu

07230 LABLACHERE

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

- Exercice clos le 31 Décembre 2012 -

Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association TERRE ET HUMANISME, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- <i>bénéfice</i>	:	567 032 €
- <i>total de bilan</i>	:	986 888 €
- <i>total produits d'exploitation</i>	:	1 589 625 €

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les Comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les mentions portées dans votre annexe aux paragraphes « changement de méthode » et « provisions pour charges ».

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- ✓ Les options retenues dans le choix d'application des principes comptables et dans leurs modalités de mise en œuvre sont présentées dans l'Annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'analyse des méthodes utilisées. Nous estimons que ces règles et méthodes comptables sont correctement appliquées, conformes à la réglementation française, et ne présentent pas de caractère inapproprié ;

- ✓ Nous nous sommes assurés que l'estimation significative suivante était satisfaisante :
 - *La participation a été évaluée en fonction de son actif net comptable, estimation faite de ses constructions selon une valorisation acceptable eu égard aux valorisations locales.*

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

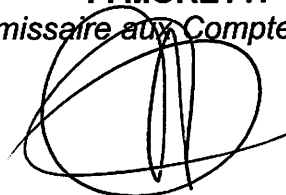
III – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A Avignon, Le 30 mai 2013

SA J. CAUSSE & Associés
F. MORETTI
Commissaire aux Comptes Associé



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

COMPTES ANNUELS 2012

TERRE & Humanisme					
Bilan		2012			
<i>Actif</i>					
			31.12.2012	<i>31.12.2012</i>	31.12.2011
(en euros)	Montant Brut	Amort. & Depreciations	Montant Net	<i>Proforma Montant Net</i>	Montant Net
Immobilisations incorporelles					
Logiciels informatiques	6 191	5 631	560	<i>560</i>	1 954
Immobilisations corporelles					
Terrain	12 452	0	12 452	<i>12 452</i>	12 452
Agencement & Aménagement	36 720	19 498	17 221	<i>17 221</i>	8 492
Materiel & Outillage	25 530	14 898	10 632	<i>10 632</i>	2 484
Materiel de Transport	1 100	1 100	0	<i>0</i>	0
Materiel Bureau & Informatique	22 120	15 870	6 250	<i>6 250</i>	4 195
Mobilier	1 056	1 056	0	<i>0</i>	0
Immobilisation en cours	15 524	0	15 524	<i>15 524</i>	15 524
Immobilisations financieres					
Parts SCI	100 863		100 863	<i>100 863</i>	100 863
Parts Credit Coop	115 885		115 885	<i>115 885</i>	150 884
Autres	200		200	<i>200</i>	200
Actif Immobilise	337 641	58 053	279 588	<i>279 588</i>	297 048
Stocks	9 970		9 970	<i>9 970</i>	9 197
Creances Clients	29 982		29 982	<i>29 982</i>	14 668
Autres creances	10 000		10 000	<i>10 000</i>	850
Disponibilites	657 348		657 348	<i>657 348</i>	586 004
Actif Circulant	707 300	0	707 300	<i>707 300</i>	610 720
Charges constatées d'avances					906
Comptes de régularisation			0	<i>0</i>	906
TOTAL DE L'ACTIF	1 044 941	58 053	986 888	<i>986 888</i>	908 673

COMPTES ANNUELS 2012

TERRE & Humanisme

Bilan 2012

Passif

(en euros)	31.12.2012	<i>Proforma</i> 31.12.2012	31.12.2011
Fonds Associatifs	45 604	45 604	45 604
Reserves pour projet associatif	164 794	164 794	72 929
Resultat de l'exercice	567 032	111 854	91 865
Subventions d'investissement	6 846	6 846	6 077
Fonds Propres	784 276	329 097	216 475
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	6 000	461 178	488 702
Provisions pour risques & charges	6 000	461 178	488 702
Fonds dedies	35 228	35 228	36 036
Emprunts et dettes aupres des etablissements de crédit	13 333	13 333	24 762
Dettes fournisseurs & comptes rattaches	33 063	33 063	22 111
Dettes fiscales & sociales	52 127	52 127	49 388
Autres dettes	45 985	45 985	56 410
Dettes	144 508	144 508	152 671
Produits contates d'avance	16 876	16 876	14 790
Comptes de regularisation	16 876	16 876	14 790
TOTAL DU PASSIF	986 888	986 888	908 674

COMPTES ANNUELS 2012

TERRE & Humanisme

Compte de résultat 2012

Partie I

(en euros)	31.12.2012	<i>Proforma</i> 31.12.2012	31.12.2011
Ventes de Marchandises	50 264	50 264	27 637
Produits des Formations	175 015	175 015	125 273
Autres Produits	28 357	28 357	27 321
Chiffres d'affaires nets	253 636	253 636	180 231
Subventions d'exploitation	31 863	31 863	40 559
Dons du public	780 067	780 067	637 964
Cotisations	30 120	30 120	26 716
Contribution volontaire	2 707	2 707	3 030
Reprises sur provisions, transfert de charges	491 232	491 232	319 348
Produits d'exploitation	1 589 625	1 589 625	1 207 848
Achats			
Achats de marchandises	24 383	24 383	11 672
Variation de stock	-598	-598	-47
Achats de matériel et autres	1 217	1 217	1 127
Variation de stock	-174	-174	22
Charges Externes			
Honoraires de Formation	36 643	36 643	23 218
Autres charges de formation	51 353	51 353	18 268
Autres charges externes	218 008	218 008	160 816
Impôts, taxes et versement assimilés	14 718	14 718	10 471
Charges de personnel	305 838	305 838	269 235
Dotations aux amortissements	6 857	6 857	9 300
Dotations aux provisions pour charges	6 000	461 178	373 700
Subventions accordées par l'association	367 049	367 049	246 695
Charges d'exploitations	1 031 292	1 486 471	1 124 477
I. RESULTAT COURANT NON FINANCIER	558 333	103 155	83 371

COMPTES ANNUELS 2012

TERRE & Humanisme

Compte de resultat 2012

Partie II

(en euros)	31.12.2012	<i>Proforma</i> 31.12.2012	31.12.2011
Revenus des placements, interets et produits asimilés	7 715	7 715	5 082
Produits financiers	7 715	7 715	5 082
Interets et charges assimilees	898	898	1 417
Charges financieres	898	898	1 417
II. RESULTAT FINANCIER	6 817	6 817	3 665
III. RESULTAT COURANT (I+II)	565 150	109 972	87 035
Produits exceptionnels sur operation de gestion	517	517	2 393
Produits exceptionnels sur operation en capital	2 632	2 632	2 423
Reprises sur provisions et transferts de charges	690	690	
Produits exceptionnels	3 838	3 838	4 816
Charges exceptionnels sur operation de gestion	1 182	1 182	1 687
Charges exceptionnels sur operation en capital			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Charges exceptionnels	1 182	1 182	1 687
IV. RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 656	2 656	3 129
Impots sur les benefices	1 582	1 582	919
Report des ressources non utilisees sur exercices antérieurs	808	808	2 620
Total des produits	1 601 987	1 601 987	1 220 365
Total des charges	1 034 955	1 490 133	1 128 500
V. EXEDENT ou INSUFFISANCE	567 032	111 854	91 865

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Benevolat	43 992	51 597
Dons en nature		1 803
Prestations en nature		
Produits	43 992	53 400
Missions sociales	43 992	51 597
Frais de recherche de fonds		
Frais de fonctionnement et autres charges		1 803
Charges	43 992	53 400

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/12, dont le total est de 986 888 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 567 032 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/12 au 31/12/12 .

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 17 mai 2013 par le Conseil d'administration de l'association.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et de l'ordonnance du 28 juillet 2005, intégrant dans l'annexe le compte d'emploi annuel des ressources.

Il est établi pour les mêmes opérations :

1. une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
2. une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode

Jusqu'à cette année 2012, l'association utilisait un système de dotations aux provisions sur la majeure partie des dons provenant des Livrets et Cartes Agir du Crédit Coopératif, reçus au 31/12 de l'année en cours.

À l'usage, cette méthode comptable s'est révélée être à la fois contraignante pour nos équipes opérationnelles du fait de sa spécificité comptable, mais aussi source de confusion pour nos adhérents et donateurs.

Pour plus de clarté et d'efficacité, il a donc été décidé de mettre fin à cette règle comptable au profit d'une politique de réserves et d'affectation du résultat. Ainsi les dons reçus au 31/12/2012 et non dépensés en année N seront affectés à des lignes de réserves pour projet associatif, après avoir transités par le compte de résultat.

Conséquence directe de ce changement de méthode, le Bilan 2012 affiche une forte réduction des dotations aux provisions par rapport à 2011 et une forte augmentation du résultat. Il s'agit ainsi d'une spécificité liée au changement de système comptable.

Afin de respecter le principe de permanence des méthodes comptables, nous présentons un bilan et compte de résultat pro-forma, permettant une comparaison réaliste entre l'exercice 2012 et l'exercice 2011

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaisante aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	...NEANT..... ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
• Mobilier	3 à 5 ans
• Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévole en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect).

Les stocks de marchandises sont composés des livres et DVD invendus en fin d'exercice ainsi que les invendus du journal trimestriel « Les nouvelles ».

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité

Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2012.

Provision pour charges

Engagements de retraite

Il a été jugé, peu significatif contenu de l'âge et l'ancienneté des salariés ; cet engagement sera évalué lors de la clôture du prochain exercice.

Provisions pour charges

Une provision de 6 000€ a été constituée, suite à un contrôle URSSAF, réalisé en mars 2013 sur les comptes de 2012 ,2011 et 2010. Cette provision doit couvrir un redressement fiscal sur des versements d'honoraires requalifiés en contrat de travail.

Provisions programme à l'international

Contrairement aux années précédentes aucune provision n'a été constituée pour des engagements envers nos partenaires à l'international sur les dons reçus au 31/12. Dorénavant, les dons reçus en fin d'exercices et non utilisés au 31/12 iront dans un compte de réserves pour projet associatifs après avoir transités par le compte de résultat.

Afin de respecter le principe de permanence des méthodes comptables, nous présentons un état des provisions pro-forma, permettant une comparaison réaliste entre l'exercice 2012 et l'exercice 2011

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1	0		0
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	6 191		0
Terrains			
Constructions sur sol propre	12 452		
Constructions, installations générales, agencement.	22 688		11 227
Installations techniques, matériel et outillage ind.	18 076		9 463
Installations générales, agencts., aménpts. divers	2 804		
Autres matériels de transport	1 100		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	19 472		3 704
Immobilisations corporelles en cours	15 524		
TOTAL 3	92 116		24 394
Autres participations	100 863		
Autres titres immobilisés	150 883		
Prêts & autres immobilisations financières	200		
TOTAL 4	251 946		0
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	350 253		24 394

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légal ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				0	
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2				6 191	
Terrains				12 452	
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales, agencement.			33 915	
Installations techniques matériel et outillage		2 009		25 530	
Autres Immo Corporelles	Installations générales, agencts., aménpts. divers			2 804	
	Matériel de transport			1 100	
	Matériel de bureau & informatique			23 176	
Immobilisations corporelles en cours				15 524	
Avances & acomptes					
TOTAL 3				114 501	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				100 863	
Autres titres immobilisés		34 999		115 885	
Prêts & autres immobilisations financières				200	
TOTAL 4				216 948	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)				337 640	

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1					
Autres postes d'immo. Incorporelles TOTAL 2		4 237	1 394		5 631
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales	14 197	2 497		16 694
Installations tech, mat et outillage industriels		15 591	1 316	2 009	14 898
Autres immobilisations corporelles	installations générales	2 804			2 804
	matériel de transport	1 100			1 100
	matériel de bureau	15 275	1 650		16 925
TOTAL 3		48 967			52 421
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)		53 204			58 052
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)				
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES (NEANT)				

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

ETAT DES PROVISIONS

<i>Rubriques</i>	Montant début exercice	Augmentations dotations exercice	<i>Augmentations dotations Proforma</i>	Diminutions reprise exercice	Montant fin de l'exercice	<i>Montant fin exercice proforma</i>
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES						
Provision URSSAF		6 000	6 000		6 000	6 000
Provision engagemnt internat.	488 702		455 178	488 702		455 178
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	488 702	6 000	461 178	488 702	6 000	461 178
TOTAL GENERAL	488 702	6 000	461 178	488 702	6 000	461 178

ETAT DES FONDS DEDIES

<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Réévaluation exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Fonds dédiés – Mas de Beaulieu	20 066			808	19 258
Fonds dédiés – Maroc CIPA	15 971				15 971
DEPRECIATIONS					
TOTAL GENERAL	36 037			808	35 229

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

ETAT ECHEANCES CREANCES

CADRE A	Etat des créances	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Clients et autres créances	29 982	29 982	
	Personnel et comptes rattachés			
	Débiteurs divers	10 000	2 500	7 500
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	39 982	32 482	7 500

ETAT ECHEANCES DETTES

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine			
		à plus de 2 ans à l'origine	13 333	11 429	1 904
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 063	33 063		
	Personnel et comptes rattachés	21 235	21 235		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 734	26 734		
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	1 582	1 582	
		Taxe sur valeur ajoutée			
		Obligations cautionnées			
		Autres impôts, taxes et assimilés	2 576	2 576	
	Autres dettes	344	344		
	Produits constatés d'avance	16 876	16 876		
	TOTAUX	115 743	113 839	1 904	0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 429			

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

PRODUITS À RECEVOIR (Néant)

PARTICIPATION SCI MAS DE BEAULIEU

	Montant
Capital	283 310
Situation Nette	155 981
Résultat 2012	- 4 558
% détenu	35.24%
Valeur Comptable des titres	99 848

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (fac à recevoir)	12 989
Autres dettes (subvention à verser)	32 653
TOTAL	45 642

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation		16 876
TOTAL		16 876

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2012

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Autres engagements donnés : Intérêts sur emprunt	898
TOTAL	898
(1) dont concernant :	
• les engagements assortis de sûretés réelles	898

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit Nantissement des Parts de la SCI	13 333
TOTAL	13 333

Compte d'emplois des ressources 2012

EMPLOIS	Emplois N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	%
I – MISSIONS SOCIALES AGROÉCOLOGIQUES	783 508	502 108	69
1.1. Réalisées en France	442 957	164 350	33
- Actions réalisées directement	387 475	108 868	
- Versements à d'autres organismes agissant en France	55 482	55 482	
1.2. Réalisées à l'étranger	340 550	337 757	67
- Actions réalisées directement	67 266	67 266	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	273 284	270 492	
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	35 422	35 422	5
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	35 422	35 422	
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	206 125	188 327	26
		725 857	100
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 025 055		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS cf Tableau des provisions	6 000		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	567 032		
V – TOTAL GENERAL	1 598 087		
V – Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.		0	
VI – Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public.		0	
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		725 857	

RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		653 496
1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		810 187
1.1. Dons et legs collectés		
- Dons manuels non affectés	790 862	
- Dons manuels affectés	19 325	
1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
2 – AUTRES FONDS PRIVES	33 082	
3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 413	
4 – AUTRES PRODUITS	263 895	
Produits Financiers	7 715	
Produits d exploitation	256 180	
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	1 108 577	
II - REPRISES DES PROVISIONS cf Tableau des provisions	488 702	
III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXE ANTERIEURS	808	
I V- VARIATION DES "FONDS DEDIES" COLLECTES AUPRES DU PUBLIC cf Tableau des fonds dedies		
V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
VI –TOTAL GENERAL	1 598 087	810 187
VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		725 857
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		737 826

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	43 992	Bénévolat	43 992
-------------------	--------	-----------	--------

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2012

REGLES D'ETABLISSEMENT DU COMPTES D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

En application des dispositions de l'article 8 de l'ordonnance du 28 juillet 2005, les associations et fondations qui font ou souhaitent faire appel à la générosité du public doivent intégrer dans l'annexe des comptes annuels, le comptes d'emplois des ressources (CER).

Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 a modifié la présentation du compte emplois des ressources qui s'applique aux comptes des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette nouvelle présentation se caractérise par :

- Une concordance réaffirmée avec le compte de résultat (colonnes 1 & 2)
- La mention des investissements financés par des ressources collectées auprès du public
- L'intégration des reports de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début et fin d'exercices
- La mise en évidence de l'affectation par ligne d'emploi des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice.

Définition de la générosité du public

La générosité publique est un acte consécutif d'une décision d'une personne physique.

Sont considérés comme ressources relevant de la générosité du public : Les ressources collectées auprès du public, tel que les dons individuels et nominatifs encaissés par l'association et les legs et autres libéralité émanant de personnes physiques encaissé par l'association.

Définition des missions sociales

Les missions sociales d'une structure correspondent à son objet social, tel que défini dans ses statuts. Les missions sociales de Terre & Humanisme correspondent ainsi la diffusion et la transmission de l'agroécologie, selon trois grands axes :

- La sensibilisation à l'agroécologie
- La formation à l'agroécologie
- La solidarité envers les populations en difficulté

Ces trois axes, fortement imbriqués et interdépendants, répondent à l'objectif de contribuer à la sécurité et la salubrité alimentaire des populations, tant en France que dans le reste du monde.

Principe d'affectation des couts

Les couts sont imputés dans la comptabilité analytique qui intègre les rubriques du CER :

- **Les missions sociales** ou sont affectées les charges directs et indirect liés à la mise en œuvre des activités de ces missions.
- **Les frais de recherches de fonds** ou sont affectés les frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais généraux de communication de l'association
- **Les frais de fonctionnement** ou sont affectés les frais relatifs au fonctionnement de la structure et des services généraux (direction générale, services comptable, contrôle de gestion et frais généraux)

Les charges du personnel de Terre et Humanisme sont imputés aux différentes rubriques du CER en fonction des temps passés par les salariés sur les différentes activités liées à leur poste.

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2012

Tableau de passage du compte de résultat au compte d'emploi des ressources (colonne 1 du CER)

CER	Total CER col 1	COMPTE DE RESULTAT 2012					
		Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Subventions directes aux partenaires	Charges financières	Charges exceptionnelles	Impot sur les sociétés
Missions Sociales	783 508	167 381	249 078	367 049			
Frais de recherche de Fonds	35 422	30 772	4 650				
Frais de fonctionnement	206 125	122 045	80 418		898	1 182	1 58
Total des charges	1 025 055	320 198	334 146	367 049	898	1 182	1 58
Dotation aux provisions	6 000	31%	33%	36%	0%	0%	0%
Exédent de l'exercice	567 032						
TOTAL GENERAL	1 598 087						

L'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public (colonne 3 du CER)

Les emplois de l'exercice (1 025 055€) ont été financés à 71 % par des fonds issus de la générosité du public (soit 725 857€).

69% des fonds issus de la générosité du public utilisés en 2012 ont financé les missions sociales.

Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public correspondent à l'ensemble des dons des particuliers. Les dons des particuliers collectés dans le cadre de produits financiers solidaires proposés par notre partenaire le Crédit Coopératif sont également présentés dans cette rubrique.

Dons et legs collectés en	2012	%
Cotisations	30 120	4%
Dons Ponctuels	82 806	10%
Prélèvements Automatiques	19 049	2%
Produits financiers solidaire	658 886	81%
Dons Manuels non affectés	790 862	98%
Dons Ponctuels	19325	2%
Dons Manuels affectés	19 325	2%
Legs	0	
Total dons et legs collectés	810 187	100%

ANNEXES AU COMPTE D'EMPLOIS DES RESSOURCES 2012

Le suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2012 (colonne 4 du CER)

La consommation des ressources collectées auprès du public (725 857€) est inférieure au montant collecté sur l'exercice (810 187€).

Le solde disponible en fin d'année (84 330€) est ajouté au solde des années antérieures et reporté début 2013. Ce report de ressources permet d'agir sur la durée et de pouvoir concrétiser des engagements sans attendre d'avoir obtenu l'ensemble des ressources disponibles pour démarrer de nouvelles actions. Rappelons que 75% des dons sont reçus au 31/12 de chaque année.

Valorisation des contributions volontaires

A Terre & Humanisme, l'accueil de bénévoles est une activité qui entre pleinement dans le champ des missions sociales. Elle permet de sensibiliser et d'initier un large public à l'agroécologie. Les bénévoles participent à la vie associative, en intervenant principalement dans les jardins. Ils sont encadrés par des jardiniers salariés qui, tout au long de leurs séjours, partagent avec eux compétences et savoir-faire.

Le temps des bénévoles passé aux travaux du jardin, à la préparation des repas et aux divers tâches de la vie associative est valorisé sur la base de 50% d'un smic. En 2012, c'est 7200 heures de bénévolat qui ont été ainsi valorisées pour un montant de 43 992€.

Actuellement le temps bénévole passé par les membres du conseil d'administration et du bureau pour la conduite de leurs mandats d'administrateurs n'est pas valorisé.



**J. CAUSSE
& ASSOCIÉS**

EXPERTS COMPTABLES - COMMISSAIRES AUX COMPTES

MEMBRE ASSOCIÉ



A U D E C I A

Administrateurs

J.C. Germain
J. Drevetton
B. Causse
F. Moretti

Mandataires

M. Pedroli
L. Paciello
S. Duplex
P. Fullana
P. Germain
O. Germain
N. Seguin

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME - PESI

Association d'Intérêt Général

BP 19

Mas de Beaulieu

07230 LABLACHERE

Rapport Spécial

du Commissaire aux Comptes

sur les conventions règlementées

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 Décembre 2012**

Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2013

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

- ✓ **Personne Concernée** : Madame GARDET – Présidente de l'association OASIS DE PEN AN HOAT et Administratrice de votre association.
- ✓ **Nature de la Convention** :
Dans le cadre de l'organisation par l'association OASIS DE PEN AN HOAT de stages de formation pour le compte de votre association, il est convenu de reverser à l'association OASIS DE PEN AN HOAT le produit desdits stages diminué des coûts engagés par votre association.

A Avignon, Le 30 mai 2013

SA J. CAUSSE & Associés
F. MORETTI
Commissaire aux Comptes Associé

